



MUNICIPALITÉ
FERME-NEUVE

vous informe...

Mot de la mairesse

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite la bienvenue sur la page bimensuelle de la municipalité de Ferme-Neuve vous informe. Vous retrouverez dans cette page le contenu habituellement communiqué par le défunt journal local, Le Feuillet, soit les renseignements à transmettre aux citoyens, les activités organisées par nos organismes à but non lucratif et par notre service des loisirs. Il nous fera aussi plaisir de partager avec toute la population de la région nos bons coups, de témoigner de la vivacité de notre municipalité et de mieux vous faire connaître ce lieu où il fait bon vivre.

Vie municipale

■ Budget 2022 et programme des immobilisations

Le budget 2022 et le programme triennal des immobilisations ont été adoptés lors de la séance extraordinaire du 20 décembre 2021. Nous vous présentons les grandes lignes de ce nouveau budget. Pour consulter ses détails, nous vous invitons à le consulter sur le site Web de la Municipalité de Ferme-Neuve (Avis public).

Ce budget se démarque par le maintien de la taxe foncière générale à 0.8704 / 100 \$ d'évaluation. L'augmentation du taux de taxe relativement au secteur urbain est de 3% causée principalement par le service de la dette et des services du réseau d'aqueduc, alors que celle du secteur rural est de 1,3% provenant du service des matières résiduelles.

Enfin, le conseil investira au cours de l'année 2022 plus de 6,5 millions en immobilisations soit, 4,2 millions en infrastructures routières, 500 000 \$ pour la revitalisation du centre-ville et 1,3 million pour le réseau d'égout et d'aqueduc, le tout financé à 73% par des subventions.

■ Avis public

Consultation publique sur des demandes de dérogation mineure pour les lots 5 09 018 et 5 091 508 lesquelles seront présentées à la séance régulière du conseil le 17 janvier 2022. Pour la publication officielle, rendez-vous sur notre site Web Municipalité de Ferme-Neuve (Avis publics)

Communautaire

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

18 janvier 2022 – 19h00

Par zoom, envoyez par courriel votre intention
de participation au citoyens@munfn.ca



Bienvenue 2022

Samedi 8 janvier 2022

de 15h à 19h

Au Centre Sportif Ben Leduc

C'est avec regret que le service des loisirs annule les festivités prévues le samedi 8 janvier qui devaient souligner l'arrivée de cette nouvelle année.

La municipalité désire éviter les rassemblements en tenant compte de la détérioration de la situation pandémique et du respect des directives de la santé publique.

Le conseil municipal tient à vous souhaiter une année 2022 qui réponde à vos aspirations. Nous comptons sur vous pour adhérer aux consignes sanitaires afin de mettre fin le plus rapidement possible à cette situation handicapante.

Le conseil souhaite faire de 2022, une année exceptionnelle en développement économique. Bienvenue chez nous aux nouveaux propriétaires, investisseurs, promoteurs et projets structurants.